

Contrôle, par les autorités douanières, du respect des droits de propriété intellectuelle

2011/0137(COD) - 05/12/2011

Les ministres ont **pris note des progrès accomplis** en ce qui concerne trois dossiers examinés actuellement par les instances préparatoires du Conseil dans le domaine de la propriété intellectuelle :

- un [projet de directive](#) sur la protection des œuvres orphelines ;
- un [projet de règlement](#) confiant à l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur certaines tâches liées à la protection des droits de propriété intellectuelle ;
- un projet de règlement concernant le contrôle, par les autorités douanières, du respect des droits de propriété intellectuelle.